

d'abord dirigé par un nommé F. Zucker, avant qu'en octobre le fameux *E. Grégoire*, fortement secondé par le prussien Rinkel, n'entreprit la lutte avec le « Courrier ». (8)

Pierre Pescatore n'eut pas l'occasion de suivre longtemps les débats provoqués par son canard puisque déjà le 24 octobre il fut enlevé par la mort, laissant une veuve de 26 ans avec deux enfants âgés respectivement de 4 et de 2 ans : EMILIE (du premier lit) (V 19) et DOMINIQUE-ANTOINE (V 20).

Riche à millions, Madame Pescatore était en mesure de donner une excellente éducation à ses enfants, de prendre intérêt aux choses de l'art*), enfin de mettre une partie de sa fortune à la disposition d'œuvres charitables.

Avant de nous occuper de celles-ci, relevons que ce fut chez Madame Pescatore à Mertert que Mgr *Laurent*, le 31. 4. 1848, fit une dernière halte avant de quitter le pays sur les recommandations du Souverain Pontife. (9)

Par acte de donation du 6. 8. 1873, Séraphine Beving, veuve de Pierre Pescatore, céda aux Sœurs franciscaines l'ancien Teschenhaus à *Itzig* (acquis en 1864), dans le but d'y installer un orphelinat. (10)

Elle fonda de même le refuge de *Grevenmacher* et prit l'initiative d'acheter l'ancien *couvent des Dominicains* à Luxembourg dans l'intérêt de la communauté des Franciscaines que Mère Franziska, née A. E. du Faing d'Aigremont, avait fondée vers 1850. Une clinique ophthalmologique y fonctionna dès 1871 et comprenait entre autres l'oculiste allemand *Zartmann*, qu'on disait de renom et que Madame Pescatore avait fait venir à Luxembourg pour y opérer (aux frais de la donatrice) toutes les personnes dénuées de ressources. (11)

On doit également à cette femme de bien la fondation de la *Fraternité des Mères chrétiennes*, de l'établissement des *Jeunes Economes*, du « *Damen-Wohltätigkeitsverein* ». Enfin elle secourut vigoureusement dans ses premiers efforts l'*Association des ouvriers chrétiens*. (12)

Quand on ajoute que Madame Pescatore, non contente d'ouvrir largement sa bourse, payait littéralement de sa personne, notamment à la clinique du Marché-aux-Poissons et qu'elle dotait richement les églises**), on comprend que cette vénérable personne laissa de grands regrets lorsqu'elle décéda le 24. 1. 1873 dans la maison même de son inlassable activité. (13)

A juste titre, le Tiers Ordre s'enorgueillit d'avoir pu compter dans ses rangs un membre pour lequel faire le bien en aimant son prochain ne resta jamais lettre morte.

*) Joachim *Boissaux* (1805-1863), le sympathique professeur à l'École de musique, eut l'occasion de lui dédier son « *Élégie* », adagio religieux pour violoncelle avec accompagnement de piano.

**) La construction de l'église *Sie Cunégonde* à Clausen, dont l'autorisation fut pendant des années refusée par le gouvernement militaire, se serait néanmoins encore fait attendre sans les subventions de Madame Pescatore (35.000 francs) et de son fils Dominique Antoine (35 000 francs).